

La question du sujet et les verbes support

Les cas du persan et du tibétain

Prépublication

Homa Lessan Pezechki

Aix-Marseille Université, CNRS, IREMAM, UMR 7310, Aix-en-Provence, , France
homa.lessan-pezechki-sanii@univ-amu.fr

Nicolas Tournadre

Aix-Marseille Université, CNRS, LACITO, UMR 7107, 13100, Aix-en-Provence, France
tournadre@gmail.com

Aix Marseille Université, CNRS, LPL UMR 7309, 13100, Aix-en-Provence, France

Résumé : L'universalité du sujet ne fait toujours pas l'objet d'un consensus parmi les linguistes. De nombreux auteurs considèrent que la notion de sujet ne peut s'appliquer à certaines langues et d'autres sont d'avis que la notion de sujet doit être adaptée en fonction des spécificités linguistiques. Même dans les langues pour lesquelles, cette notion s'applique sans difficulté, on rencontre des constructions qui ne présentent aucun sujet canonique. Cet article est consacré au statut du sujet en persan et en tibétain. Nous évoquerons aussi le hindi qui est étroitement apparenté au persan et de plus est en contact avec certaines langues tibétiques. Nous verrons que si l'identification du sujet est aisée avec les verbes simples, le sujet pose en revanche de nombreux problèmes pour les constructions à verbe support. Les CVS posent en effet des questions à la croisée du lexique et de la grammaire, de la morphologie compositionnelle et de la syntaxe. Le traitement morphosyntaxique des constituants des CVS doit donc permettre une description qui intègre à la fois la dimension morphologique compositionnelle et la dimension syntaxique. C'est la raison pour laquelle nous proposons pour certains composants nominaux un statut particulier d'argument interne à la CVS.

Abstract : There is no consensual view among linguists about the universality of the notion of sujet. Many authors consider that the notion of subject can not be applied to some languages while others consider that it should be adapted according to linguistic specificities. Even in languages where this concept is obvious, we find constructions with no canonical subject. This article is devoted to the status of the subject in Persian and Tibetan. We will also refer to Hindi which is closely related to Persian and additionally is in contact with some Tibetic languages. We will see that if the identification of the subject is easy with simple verbs, the notion of subject is problematic for light verb constructions (LVC). In fact light verb constructions raise questions at the crossroads of lexicon and grammar, as well as compositional morphology and syntax. The morphosyntactic treatment of LVC constituents should therefore allow a description which includes both compositional morphological and syntactic dimensions. That is why we propose for some nominal components a special status of internal argument to LVC.

1. Introduction

Le problème de l'universalité du sujet demeure une question non entièrement résolue et les linguistes spécialistes de typologie sont loin d'avoir trouvé un consensus à ce propos.

Certes, de nombreuses langues ont développé une fonction syntaxique qui repose sur la neutralisation restreinte des rôles sémantiques ou pragmatiques à des fins syntaxiques¹ (Van Valin et LaPolla, 1997 : 251-253, 274). Dans de telles langues, la fonction « sujet » peut être mise en évidence à l'aide de tests syntaxiques (caractère obligatoire, coréférence, pivot, etc.) et morphologiques (cas, accord avec le prédicat verbal, etc.).

¹ Il peut y avoir une neutralisation sans restriction ou à l'inverse une restriction sans neutralisation (*ibid*).

Toutefois, dans d'autres langues, comme par exemple le chinois, le tibétain, le coréen, le japonais, etc., l'existence d'un sujet est beaucoup plus problématique² et réfutée par certains auteurs (cf. Van Valin et LaPolla 1997 : 260, 273, concernant le chinois, cf. LaPolla, 1993, concernant les langues tibétiques, cf. Tournadre, 1996, 2014, DeLancey, 1986, Andersen 1987, Haller, 2009, etc.). De façon à proposer une analyse plus universelle qui ne présuppose pas l'existence d'un sujet, Van Valin et LaPolla (1997 : 246, 317, 281) ont proposé la notion d'« argument syntaxique privilégié » (*privileged syntactic argument*).

D'autre part, même dans les langues où la catégorie du sujet ne pose pas de problème ontologique, comme par exemple le persan, le hindi, le latin et les langues slaves, on rencontre de nombreuses constructions dans lesquelles le fonctionnement du sujet n'est pas prototypique et son identification même s'avère problématique. Parmi elles, il faut mentionner les fréquentes constructions impersonnelles (cf. latin, roman et slave, notamment) ou encore le cas des constructions à verbe support (cf. persan, hindi, etc.).

Nous allons dans le cadre de cet article examiner d'une part la façon dont on peut décrire la syntaxe du tibétain standard sans avoir recours aux notions de sujet et d'objet et, d'autre part montrer que même dans une langue comme le persan, la notion de « sujet » devient problématique lorsque l'on s'intéresse aux constructions à verbe support (désormais CVS). La comparaison entre les langues tibétiques et indo-iraniennes est intéressante dans la mesure où les deux groupes de langues présentent de très nombreuses constructions à verbe support qui constituent même l'écrasante majorité des lexèmes verbaux.

2. La notion de sujet en tibétain

Concernant le tibétain et les langues tibétiques modernes (Tournadre : 2005, 2014), il n'y a pas encore de consensus quant aux rôles ou aux relations grammaticales nécessaires à l'analyse syntaxique. Les linguistes sont en général tous d'accord pour dire que le tibétain classique et les langues modernes se caractérisent par l'existence de constructions ergatives dominantes et ils admettent aussi que la notion de « sujet syntaxique » ne peut facilement s'appliquer à la description de ces langues (DeLancey : 1986, Andersen : 1987, Tournadre : 1996, Haller : 2009). En effet, aucun actant n'est obligatoire, le verbe ne connaît pas d'accord (à l'exception d'un accord optionnel qui n'est pas de nature syntaxique) et il n'y a pas de pivot syntaxique dominant.

Alors qu'en chinois, la syntaxe est largement motivée par des considérations pragmatiques liées à la hiérarchie de la structure informationnelle, en tibétain, la syntaxe est en grande partie motivée par des considérations sémantiques. Comme l'a noté Zeisler (2012), « the Tibetan languages in general range much more on the side of semantic marking as compared to German or even English [...] ».

De façon générale, la syntaxe du tibétain classique (et dans une large mesure des langues qui en sont dérivées) est corrélée à l'existence des caractéristiques suivantes :

a) un système de 10 cas spécifiques qui sont à l'origine fondée sur une représentation spatiale de l'actance (Tournadre : 2010) et sur un « modèle trajectoriel » (Tournadre : 1995, Hill : 2004).

b) L'existence de classes lexicales de verbes biactionnels (affect, action, possession) générant systématiquement trois *constructions syntaxiques* différentes : a) *les verbes d'action* (construction ergative) qui incluent des verbes d'action verbale et les verbes de perception b) *les verbes d'affect* (construction « accusative ») et c) *les verbes de réception* (construction « possessive » avec un « sujet » au datif).

² « The cross-linguistic diversity of grammatical relations appears to be so great that it is extremely problematic to assume that the traditional Indo-European-based notions of 'subject' and 'object' are features of the grammars of all languages », (Van Valin et LaPolla, 1997: 273).

c) Une opposition systématique entre les verbes contrôlables et non contrôlables.

De facto, de nombreux auteurs (cf. Haller : 2007:47, Zeisler : 2007, 2012, Tournadre : 1996, Simon : 2011, etc.) qui décrivent la syntaxe des langues tibétiques ont recours à l'utilisation de rôles (AGENT, PATIENT, BENEFICIAIRE, EXPERIENT, STIMULUS, CIBLE, FOCUS, etc.) qui sont largement basés sur des rôles sémantiques prototypiques (ou des « thematic roles ») liées aux diverses classes de verbes. Toutefois le nombre de ces rôles ainsi que leur définition précise ne fait pas encore l'objet d'un large consensus. Si l'on prend en compte les propriétés d'encodage et de comportement des actants, il est possible de dégager des rôles grammaticaux fondamentaux ainsi que le propose Tournadre (2014) : A(gent), U(nique actant), R(écepteur), P(atient) et C(ible)³.

Il est important de ne pas confondre ces rôles grammaticaux (qui sont notés à l'aide de lettres majuscules A, P, etc.) avec les rôles sémantiques éponymes qui sont notés en petites majuscules). Les rôles A, U_P, U_A et R correspondent au premier argument d'un prédicat (ou à l'argument unique) tandis que les rôles P et C correspondent au second argument.

Si l'on tente une correspondance entre ces catégories et les notions de « sujet » et d'« objet » telles qu'elles sont traditionnellement définies dans les langues européennes, alors on obtient logiquement : Sujet \approx A, U_P, U_A et R et objet \approx P.

Illustrons ces points à l'aide des exemples suivants :

- | | | | |
|-----|-------------------------------------|--------------------|------------------------|
| (1) | nga-s | sdig.pa.ra.rtsa | mthong-byung |
| | je-ERG | scorpion[ABS] | voir-PASS+EGO.INV |
| | « J'ai vu des scorpions ». | | |
| (2) | nga | sdig.pa.ra.rtsa-la | zhed-kyi.mi.'dug |
| | je[ABS] | scorpion-DAT | craindre-PRES+NEG+SENS |
| | « Je n'ai pas peur des scorpions ». | | |
| (3) | nga-la | sdig.pa.ra.rtsa | rnyed-byung |
| | je-DAT | scorpion[ABS] | trouver-PASS+EGO.INV |
| | « J'ai trouvé des scorpions ». | | |

Les trois verbes ci-dessus *mthong* « voir », *zhed* « craindre » et *rnyed* « trouver » régissent respectivement les constructions ergative, affective et possessive. Le premier argument (dans les énoncés neutres) qui correspond au sujet des langues européennes apparaît marqué par trois cas différents : l'ergatif (1), l'absolutif (2) et le datif (3). Ces derniers reflètent les rôles grammaticaux définis ci-dessous comme A, U et R. Il existe certaines neutralisations de ces trois rôles notamment dans le cas de nominalisation du verbe. Ainsi les verbes nominalisés *mthong-mkhan*, *zhed-mkhan* et *rnyed-mkhan* réfèrent nécessairement au premier argument, respectivement : « celui qui a vu », « celui qui a peur » et « celui qui a trouvé » c'est-à-dire à « je » et ne peuvent référer à l'« objet » de ces verbes, c'est-à-dire au « scorpion ».

Le tibétain distingue en outre deux types d'actant unique : U_P (actant unique de type patientif) et U_A (actant unique de type agentif), ce qui a parfois conduit certains auteurs notamment S. DeLancey à considérer le tibétain comme une « langue active » : « Lhasa Tibetan, though it has often been referred to as an ergative or split ergative language, is in fact a fairly typical representative of the active type » (1985 :50). Il fournit les deux exemples suivants :

- | | | |
|------|------------------------|-----------------------------|
| (4a) | nga-s | nyal-pa.yin |
| | je-ERG | se coucher-PASS+NEG+EGO.VOL |
| | « Je me suis couché ». | |

³ Cela correspond à la version française de la terminologie proposée par Tournadre (2014) : A (agent), S_P (Sole argument of a patientive type), S_A (Sole argument of a agentive type), R (Recipient), P (Patient), T (Target).

- (5) nga gnyid khug-byung
je[ABS] sommeil endormir-PASS+EGO.INV
« Je me suis endormi ».

Il est tout à fait vrai que l'ergatif est susceptible d'apparaître avec un verbe contrôlable, comme dans l'exemple (4a) alors qu'il ne peut être utilisé avec un verbe non contrôlable dans (5). Toutefois, ce que DeLancey n'a pas précisé, c'est que la marque ergative correspond en (4a) à une emphase contrastive signifiant « moi, je me suis couché (sous-entendu pas elle/lui) ». Dans l'énoncé neutre, la marque ergative n'est pas normalement utilisée :

- (4b) nga[ABS] nyal-pa.yin
je se coucher-PASS+NEG+EGO.VOL
« Je me suis couché ».

Dans la terminologie que nous proposons, le U_A est donc marqué par l'absolutif mais peut dans certains cas apparaître à l'ergatif, tandis que le U_P est toujours marqué par l'absolutif.

3. La notion de sujet en persan

Le persan étant une langue indo-européenne, la notion de sujet ne pose *a priori* pas de problème fondamental dans la mesure où l'argument en fonction de sujet se manifeste par plusieurs propriétés morphologiques et syntaxiques, notamment par son caractère obligatoire, par l'accord en personne et en nombre⁴ avec le prédicat verbal ou encore par l'existence d'un pivot syntaxique « sujet ». Cela dit, comme c'est le cas dans d'autres langues indo-européennes, on rencontre certaines constructions dans lesquelles le fonctionnement du sujet n'est pas canonique et son identification même s'avère problématique. C'est le cas notamment de cas d'énoncés impersonnels avec des verbes modaux comme *šodan* « devenir », *bâyestan* « falloir », *tavânestan* « pouvoir » :

- (6) mi-š-e raft
INAC-devenir-3SG partir+APOC
« On peut partir »
- (7) mi-š-e emšab xune-ye mâ biây ?
INAC-devenir-3SG ce soir maison-EZF nous venir+2SG
« Est-ce que tu peux venir chez nous ce soir ? »

C'est également le cas des CVS, comme le montre les énoncés persans suivants :

- (8) xoršid gereft
soleil prendre+PASS3SG
« Il y a eu une éclipse de soleil ».
- (9) barq un o gereft
électricité lui MDO prendre+PASS3SG
« Il a été électrocuté ».

En effet, si dans un premier temps, on peut considérer que les arguments *xoršid* et *barq* assument une fonction de sujet, cela pose en réalité un certain nombre de problèmes dans la mesure où ces éléments constituent une partie intégrante des constructions lexicalisées respectives : *barq gereftan* « être électrocuté » et *xoršid gereftan* « (se produire) une éclipse solaire ». Avant d'aborder le problème du statut de l'argument interne des CVS, nous allons définir brièvement ce type de construction.

4. Caractéristiques générales des constructions à verbe support

Le terme de CVS correspond généralement à *light verb construction* (LVC) dans la littérature anglophone. Certains auteurs (Montaut : 1991, Samvelian : 2012) utilisent le terme de « prédicat complexe » pour désigner les CVS mais nous n'utilisons pas ce terme car la

⁴ Dans certains énoncés, l'accord en nombre est toutefois facultatif.

notion de prédicat complexe est beaucoup plus vaste et susceptible d'inclure diverses constructions telles que les séries verbales ou encore les constructions causatives.

Les CVS sont un type de lexème verbal complexe résultant de la collocation d'un *composant lexical* (abrégé en CL) et d'un *verbe support* (abrégé en V^S) dont la charge sémantique est en général réduite ou générique. Le verbe support correspond en anglais à la notion de *light verb* « verbe léger »⁵, terme qui renvoie à la légèreté de sa charge sémantique. Le CL est parfois désigné dans la littérature par le terme d'*élément nominal* (Samvelian : 2012), de *préverbe* (Karimi-Doostan), de *nom verbal* ou encore d'*hôte* (Goldberg : 2003).

Dans les CVS, le CL est généralement formé d'un nom mais il peut également correspondre à un adjectif, une onomatopée voire un syntagme adpositionnel.

Dans la mesure où les CVS comprennent des constituants lexicaux qui ne sont pas uniquement nominaux mais aussi d'autres classes lexicales, l'utilisation du terme CL est préférable à celui d'élément nominal.

On peut distinguer selon les langues plusieurs types de CVS en fonction du degré de coalescence entre le CL et le V^S.

Dans certaines langues telles que le persan, le hindi ou encore le tibétain, les CVS jouent un rôle fondamental dans la construction du lexique, mais elles posent également des questions intéressantes au niveau syntaxique et s'inscrivent donc dans une problématique à la croisée du lexique et de la syntaxe.⁶ Nous allons maintenant examiner le statut argumental du CL en persan, en hindi et en tibétain. D'un point de vue historique, il est intéressant de noter que le phénomène des CVS en tibétain résulte probablement d'un contact ancien avec les langues indo-iraniennes. En effet, c'est sous l'influence du persan propagé par l'Empire Moghol que le hindi-ourdou a développé ces constructions aux environs du XV^e siècle. Cette dernière langue a été en contact direct avec les langues tibétiques. L'influence du persan et du hindi a donc probablement joué un rôle sur l'expansion des CVS dans les langues tibétiques modernes. En vieux tibétain et même en tibétain classique, les CVS étaient rares.

5. Le statut argumental du composant lexical dans le cas des CVS

Le statut du composant lexical (CL) fait l'objet de traitements différents selon les auteurs et selon les types de CVS. Certains auteurs (Karimi-Doostan : 2011, Samvelian : 2012) considèrent que le CL est susceptible de fonctionner comme un argument syntaxique du verbe assumant les fonctions de sujet ou d'objet selon les CVS. Ainsi Samvelian (2012 :177) n'hésite pas à considérer que « l'élément nominal du prédicat [notre CL] assume la fonction *sujet* ». Pour cet auteur, l'élément nominal correspond dans d'autres cas à un « *objet nu* » : « L'élément nominal dans un prédicat complexe est un dépendant syntaxique (c'est-à-dire un complément du verbe) au même titre que l'objet nu. Par conséquent, il doit figurer dans la liste des compléments syntaxiques sélectionnés par le verbe au même titre que les autres arguments du prédicat complexe » (Samvelian, *ibid* : 67, 86). Cette position est défendable mais pose un certain nombre de problèmes que nous allons évoquer plus loin.

D'autres auteurs considèrent que le CL ne constitue pas un argument syntaxique du V^S. (Goldberg : 2003) et doivent être traité ayant un statut morphologique (ou « de niveau zéro »).⁷

Nous adoptons ici une troisième voix qui consiste à traiter dans certains cas le CL comme un « argument interne » à la CVS sans pour autant lui accorder un rôle syntaxique de

⁵ Dans la littérature en français, le verbe support est parfois aussi appelé *verbalisateur* (Tournadre : 1996, 1998, 2003). En anglais, il est généralement désigné par le terme *light verb* mais on rencontre aussi les termes de *vector*, ou encore de *verbalizer* (Goldstein : 1991).

⁶ P. Alborzi Verki (1998, 1377) parle de *syntagmo-morphologie*.

⁷ *zero level status* dans la terminologie générativiste de la théorie X bar.

« sujet », comme nous allons le voir plus loin (voir aussi Megerdoozian : 2006) . Dans d'autres cas, le CL n'assume aucun rôle argumental.

Le tibétain, langue dans laquelle les constructions ergatives sont dominantes, corrobore l'hypothèse selon laquelle, le CL se comporte comme un argument interne, ainsi que le montre l'exemple suivant :

- (10) *khong-gis* [skad brgyab-song]
 3SG-ERG son faire-PASS+SENS
 « Il a crié ».

La CVS *skad brgyab* « crier » correspond à une structure intransitive puisqu'il n'admet pas la présence d'un « objet » externe⁸ à la CVS. Rappelons que les verbes intransitifs ne requièrent pas normalement la présence du cas ergatif dans le cas des énoncés neutres comme nous l'avons vu plus haut (4a et 5). Or dans l'énoncé (10), la marque ergative est indispensable, ce qui suggère que la structure sous-jacente est en réalité transitive et que le CL *skad* « son » se comporte en réalité comme une sorte d'argument interne de la CVS justifiant la présence de l'ergatif sur *khong* (A). D'un point de vue diachronique, on peut penser que cet argument a assumé la fonction de P (« objet »).

Certaines CVS du persan et du hindi confirment également le statut d'argument (interne) du CL comme le montre les énoncés suivants en persan (11-12) et en hindi (13):

- (11) *mâdar-am harf-e xub-i zad*
 mère-1SG parole-EZF bon-IND frapper+PASS3SG
 « Ma mère a dit quelque chose de bien ».
- (12) *sâl-hâ (a)st ke entezâr-et o mi-keš-am*
 année-PL être3SG que attente-2SG MDO INAC-tirer-1SG
 « Ça fait des années que je t'attends ».
- (13) *maĩ yahãn rames̃ kã intazãr karũgã*
 1SG ici Ramesh gen attente faire-FUT.1SG
 « Je vais attendre Ramesh ici ». (litt. Je vais faire l'attente de Ramesh ici).

Dans l'énoncé (11), le CL est modifié par un adjectif. Dans l'exemple (12) le CL est marqué par un clitique personnel assumant une fonction de modificateur (sans marque de génitif) et est suivi du marqueur différentiel de l'objet (MDO), tandis qu'en (13), il est modifié par un complément marqué au génitif *kã*.

Le CL a une autre propriété syntaxique intéressante. Le clitique objet (*-et*), qui est normalement marqué sur le verbe simple ou sur le V^S (cf. 14a), est susceptible de venir se fixer sur le CL (cf. 14b).

- (14a) *diruz komak kard-am-et*
 hier aide faire+PASS-1SG-2SG
 « Hier, je t'ai aidé(e) ». (Litt. Je t'ai fait aide).

Ainsi en (14b), le clitique objet vient se fixer sur le CL :

- (14b) *diruz komak-et kard-am*
 hier aide-2SG faire+PASS-1SG
 « Hier, je t'ai aidé(e) ». (litt. J'ai fait t'aide).⁹

La notion d'argument interne à la CVS n'implique en aucune façon d'équivalence avec les arguments externes, qui sont les véritables arguments de ce type de prédicat complexe.

Ainsi comparons les énoncés persans suivants :

⁸ Ou d'un P externe (si l'on adopte la terminologie proposée en 2).

⁹ Les clitiques personnels *-am -et -eš* peuvent assumer des fonctions syntaxiques très différentes. Ainsi en (12), le clitique de 2^{ème} personne *-et* sert à modifier le CL et peut être remplacé par un complément de nom (*-e+SN*), tandis qu'en (14) il correspond à un objet. En effet, lorsque l'on remplace le pronom *-et* par un SN, ce dernier apparaît suivi de la marque de l'objet (*râ*).

- (15) Boro ketâb râ be-gir
 va livre MDO IMP-prendre
 « Va prendre le livre ».
- (16a) *Boro duš râ be-gir
 va douche MDO IMP-prendre
 sens visé : « Va te doucher ». (litt. Va prendre ta douche).
- (16b) Boro duš-et râ be-gir
 va douche-2SG MDO IMP-prendre
 « Va la prendre ta douche ! ».
- (16c) *Boro duš-et be-gir
 va douche-2SG IMP-prendre
 sens visé : « Va la prendre ta douche ! ».

En (15), la marque de l'objet direct défini (*râ*) est possible avec le véritable objet tandis qu'elle ne peut apparaître sur le CL dans l'exemple (16a). La marque *râ* est toutefois obligatoire dans le cas où elle est précédée d'un indice personnel (*et*) comme en (16b).

La question du statut du CL et de son (éventuelle) interprétation comme un « argument interne » à la CVS se pose pour les langues les plus diverses, que les constructions soient ergatives ou accusatives.

Dans la suite de l'article, nous allons nous limiter aux *arguments internes* susceptibles d'être interprétés comme des sujets.

6. L'argument interne et la question du sujet

6.1. Le cas des énoncés météorologiques

Dans de nombreuses langues, les énoncés météorologiques posent des problèmes pour l'identification d'un sujet. En français ou en anglais, le problème tient au fait que ces énoncés sont impersonnels, ce qui est une autre façon de dire que ces énoncés sont dépourvus de sujet canonique ou n'ont pas de sujet du tout (Creissels : 2006).

En persan comme en hindi ou en tibétain, le problème tient au fait que ces énoncés sont réalisés à l'aide de CVS dans lesquelles l'identification d'un sujet est aussi problématique, comme nous allons le voir avec les exemples suivants respectivement en persan (17-18), en amdo (19) et en tibétain standard (20).

- (17a) bârun umad
 pluie venir+PASS3SG
 « Il a plu ». (Litt. La pluie vint).
- (18) bârun gereft
 pluie prendre+PASS3SG
 « Il se mit à pleuvoir ». (Litt. La pluie prit).
- (19) gnam babs-thal
 ciel descendre-ACC+SENS
 « Il a plu ». (Litt. Le ciel est descendu).
- (20) char.pa btang-song
 pluie envoyer-ACC+SENS
 « Il a plu ». (Litt. a envoyé la pluie).

Ou encore :

- (21) 'brug.skad brgyab-song
 dragon son faire-ACC+SENS
 « Il a eu du tonnerre / il a tonné ». (Litt. : a fait le son du dragon).
- (22) ra:d o barq zad
 tonnerre et éclair frapper°PASS3SG
 « Il y a eu du tonnerre / il a tonné ». (Litt. : tonnerre et éclair frappa).

Certes, le CL comporte certaines caractéristiques du sujet comme la position préverbale ou l'accord verbal¹⁰ (ex. 17a, 18).

Dans certaines langues indo-iraniennes qui ont conservé un genre grammatical, comme le hindi, le verbe s'accorde non seulement en personne et en nombre avec le CL mais aussi en genre. Ainsi dans l'exemple suivant, l'auxiliaire s'accorde avec la pluie au féminin singulier :

- (23) *bārish* *ho-rahi hai*
 pluie[FS] être-PROG+FS
 « Il pleut ».

Le CL peut en outre être séparé du V^s par certains modificateurs comme le montrent les exemples suivants respectivement en persan et en tibétain :

- (24) *bârun-e* *xub-i* *umad*
 pluie-EZF bon-IND venir+PASS3SG
 « Il a bien plu ». (Litt. Il est venu une bonne pluie).
- (25) *char.pa mang.po* *btang-song*
 pluie nombreux envoyer-ACC+SENS
 « Il a beaucoup plu ». (Litt. a envoyé une pluie nombreuse).

Ces caractéristiques ont parfois conduit certains auteurs à traiter le CL comme un sujet. C'est le cas notamment de Samvelian (201 : 49) : « [...] le sujet forme une collocation avec le verbe et a tendance à se placer dans une position adjacente à ce dernier » ou encore « Les études sur les prédicats complexes du persan ont généralement ignoré ces combinaisons sujet-verbe, qui manifestent pourtant toutes les propriétés des complexes à l'exception du fait que l'élément nominal du prédicat est le sujet de la phrase ».

Une telle approche pose plusieurs problèmes. Tout d'abord le sujet de la phrase est aussi un prédicat nominal (ou une partie d'un prédicat complexe), ce qui implique que le CL devient à la fois sujet *et* prédicat.¹¹

On peut en outre objecter à l'approche ci-dessus le fait que le CL ne possède pas les propriétés d'un véritable argument qui assumerait la fonction de sujet. Ainsi dans les énoncés (17-22), il est par exemple impossible de poser une question concernant le CL avec un pronom interrogatif : *čë* « quoi » / *ki* « qui » (persan), *chi.zig* « quoi » / *su* « qui » (amdo), *ga.re* « quoi » / *su* « qui » (tibétain standard) contrairement à ce qui serait le cas si l'on avait affaire à un véritable sujet.

Dans ces exemples (17-22), il est généralement impossible de marquer le CL par un démonstratif ou un suffixe de pluriel.

En outre, s'il est possible de coordonner deux CL comme en 17b, ce qui plaiderait plutôt en faveur d'un comportement subjectal, l'impossibilité d'un accord verbal montre bien que le CL a un statut très particulier qui n'est pas celui d'un sujet.

- (17b) *barf* *o* *bârun* *umad*
 neige et pluie venir+PASS3SG
 « Il a neigé et il a plu ». (Litt. La neige et la pluie vint).
- (17c) * *barf* *o* *bârun* *umad-and*
 neige et pluie venir+PASS-3PL
 sens visé « Il a neigé et il a plu ». (Litt. La neige et la pluie vinrent).¹²

¹⁰ En tibétain standard et dans les langues tibétiques modernes, le verbe ne présente aucun accord.

¹¹ La notion de prédicat est selon les cas de nature syntaxique ou sémantique (selon les auteurs) ce qui entraîne de nombreuses ambiguïtés. De façon à éviter de telles ambiguïtés, la solution adoptée par la RRG (Role and Reference Grammar) est de parler de prédicat pour la partie logique (ou sémantique) et de noyau (nucleus) pour la partie syntaxique. (Van Valin et LaPolla, 2004).

¹² Signalons qu'en persan, l'accord avec un sujet inanimé est facultatif (quoi que de plus en fréquent), il est en 17c totalement impossible

Parmi les autres arguments allant à l'encontre du traitement du CL comme un véritable sujet syntaxique dans les énoncés météorologiques ci-dessus, on peut mentionner le fait qu'un verbe comme « pleuvoir » n'aurait qu'un seul SN sujet possible : « la pluie ». Il en va de même pour les autres CVS désignant des phénomènes météorologiques, comme « neiger », « grêler », « tonner », etc. qui n'admettraient qu'un seul SN sujet respectivement le CL correspondant à « neige », « grêle », « tonnerre », etc. Ce type de restriction ainsi que l'absence d'un certain nombre de propriétés argumentales nous conduit à considérer les énoncés de ce type comme asubjectaux.

6.2. Autres CVS problématiques pour l'identification du sujet

Nous allons maintenant examiner d'autres types de constructions qui sont problématiques pour l'identification du sujet.

- (26) (man) az in pesar xoš-am âmad
 (moi) de ce garçon bon-1SG veni+PASS3SG
 « Ce garçon m'a plu (à moi) ».

Dans cet énoncé, aucun des deux arguments ne correspond à un sujet canonique.

Tout d'abord le pronom (*man*) qui est facultatif ne peut facilement être considéré comme étant le sujet car il ne contrôle pas l'accord de 3^{ème} sg sur le verbe *âmad*. Il occupe en réalité une position de topique. Outre le pronom fort *man*, l'expérient apparaît également dans cet énoncé sous la forme du clitique personnel *-am* qui se greffe sur le CL et ne peut être assimilé au sujet syntaxique pour la même raison¹³. Précisons d'autre part que le clitique *-am* ne peut être considéré comme un génitif puisqu'il n'est pas commutable avec la séquence comportant le relateur *-e*/¹⁴ suivi d'un SN ou d'un pronom fort (**az in pesar xoš-e man*).

L'adjectif *xoš* « bon » qui correspond au CL de la construction verbale *xoš âmadan* (litt. : bon venir) ne peut pas non plus être considéré comme le sujet de l'énoncé. En effet d'une part, *xoš* serait le seul sujet possible du verbe *âmad* « vint » et d'autre part, l'adjectif *xoš* « bon » ne peut en général assumer la fonction de sujet (il faudrait utiliser la forme substantivée : *xoši* « le plaisir, la joie »). Le syntagme prépositionnel *az in pesar* « de ce garçon » ne peut pas non plus prétendre à cette fonction, d'une part car le marquage du sujet à l'aide d'une préposition (*az*) ne serait pas canonique mais aussi parce que le verbe ne s'accorde pas avec ce complément oblique (**az in pesar-hâ xoš-am âmad-and* « ces garçons me plaisent »). Certes diverses propriétés comportementales (voir Creissels, ce volume) désignent plutôt le clitique *-am*, comme ayant des propriétés subjectales, mais cela n'en fait pas un véritable sujet.

Si certains énoncés impliquant un affect ou une sensation se construisent bien avec un sujet canonique comme (27), d'autres se réalisent à l'aide d'une tournure impersonnelle comme (28) :

- (27) (man) az sarmâ yax zad-am
 (je) de froid glaçon/gel frapper+PASS-1SG
 « Je suis gelé(e) par le froid ».

Ci-dessus, le sujet qui correspond au rôle sémantique de récepteur sensoriel¹⁵ génère bien l'accord verbal en fonction de la personne et du nombre. Par contre dans l'exemple 28a

¹³ En persan parlé, l'enclitique de 3^{ème} pers. sg peut parfois fonctionner comme un « sujet » dans *raft-eš* « il est parti ». Toutefois, une telle analyse semble difficilement envisageable dans la mesure où les autres pronoms personnels n'ont pas un tel emploi : **raft-et* « tu es parti », et il est donc préférable de traiter la marque *-eš* comme un pronom de reprise anaphorique. Dans une telle analyse, les pronoms clittiques *-am*, *-et*, *-eš* n'assument donc jamais la fonction sujet.

¹⁴ Le relateur est appelé *ezafe* en persan.

¹⁵ La littérature linguistique confond la plupart du temps les notions d'affect impliquant un « expérient » et celle de sensation physique impliquant un récepteur sensoriel. En anglais, le terme de *perceiver* a été proposé (LaPolla). Cette distinction est importante dans certaines langues car ces deux rôles sémantiques peuvent se réaliser à l'aide de constructions syntaxiques différentes. C'est le cas en tibétain qui distingue clairement les

l'expérient apparaît marqué à l'aide d'un clitique fixé sur le CL adjectival et ne contrôle pas l'accord verbal. En effet, l'énoncé 28b est agrammatical. On n'est donc en présence d'un énoncé de type impersonnel.

- (28a) (man) az tars xošk-am zad
 (moi) de peur sec-1SG frapper+PASS3SG
 « (Moi) j'ai été pétrifié/stupéfié par la peur ».
- (28b)*(man) az tars xošk zad-am
 (moi) de peur sec frapper+PASS1SG
 sens visé : « (Moi) j'ai été pétrifié/stupéfié par la peur ».

Il semble que dans certains énoncés on puisse distinguer deux types d'expérient (selon le degré de participation au procès) qui donnent lieu à des constructions différentes comme en (29a) et (29b). Dans le premier cas, le rôle sémantique d'expérient est assimilé à un agent et traité syntaxiquement comme un véritable sujet tandis que dans le second, il est assimilé à un patient et la construction devient « impersonnelle ».

- (29a) ceqadr qose xord-am
 combien tristesse manger+PASS-1SG
 « Comme je me suis fait du souci ».
- (29b) ceqadr qos(e)-am šod
 combien tristesse-1SG devenir+PASS3SG
 « Comme j'ai été attristé/ consterné ».

Une opposition parallèle est attestée en tibétain standard.

- (30a) nga-s sems-khral byas-pa.yin
 1sg-ERG inquiétude faire(pass)-ACC+EGOVOL
 « Je me suis fait du souci ».
- (30b) nga-r sems-khral byung
 1SG-DAT inquiétude exister+EGOINV+ACC
 « J'ai été très inquiet ».

Dans le premier énoncé, l'expérient est assimilé à un A (agent grammatical) et marqué à l'ergatif, impliquant une certaine « participation » au procès¹⁶, tandis qu'en (30b), l'expérient est traité comme un R (récepteur) ou un « sujet au datif » suggérant un traitement plus patientif.

Comme le montre A. Montaut (à paraître), de nombreuses CVS du hindi comportent également des sujets « non canoniques ». Ainsi dans les énoncés ci-dessous¹⁷, les propriétés subjectales se répartissent entre les arguments : l'élément marqué avec l'ergatif (31a) ou le datif (31b) occupe la position initiale qui correspond normalement au sujet tandis que l'argument qui précède la CVS « le film » (et correspond à l'objet dans la traduction française) contrôle l'accord verbal.

- (31a) maīne yah film bahut pasand kī
 1s.ERG ce film.FS beaucoup préférence do.PFV.FS
 « J'ai beaucoup aimé ce film ».
- (31b) mujhe yah film bahut pasand āī
 1s.DAT ce film.FS beaucoup préférence venir-PFV.FS
 « J'ai beaucoup aimé ce film ».

7. Conclusion

deux : il marque l'expérient d'un verbe d'affect à l'aide de l'absolutif mais le récepteur sensoriel d'un verbe de perception à l'aide de l'ergatif.

¹⁶ La traduction française *se faire du souci* suggère également une plus grande participation/responsabilité de l'expérient dans le processus en question.

¹⁷ Les exemples sont empruntés à A. Montaut : « Verbe-Noun Complex Predicates in Hindi/Urdu in Corelation with some major typological shifts » (à paraître).

Nous avons vu que les CVS, qui se situent à la croisée entre le lexique et la syntaxe, posent de nombreux problèmes syntaxiques. Le composant lexical de la CVS comporte certaines propriétés argumentales mais ne peut être traité comme un argument à part entière. C'est pour cette raison que nous avons proposé de traiter dans certains cas le CL comme un *argument interne* à la CVS. Ce dernier ne peut pas être considéré comme le véritable sujet syntaxique de l'énoncé, car c'est également un constituant du lexème verbal composé.

Au-delà du statut syntaxique de l'argument interne à la CVS, ce type de construction pose souvent des problèmes pour l'identification du sujet et l'on rencontre de nombreuses CVS dont le sujet est « non-canonique » ou bien tout simplement absent.

Bibliographie

- Alborzi Verki Paviz, 1998 [1377], Naqdi bar maqâle-ye 'fel-e morakkab dar zabân-e fârsi' az doctor Mohammad Dabir Moghaddam, « Une critique sur 'le verbe composé dans la langue persane' de Docteur Mohammad Dabir Moghaddam » in *Zabân va Adab* 5, p. 69-89.
- Andersen Paul Kent, 1987, Zero anaphora and related phenomena in Classical Tibetan Studies, *Language* 11: p. 279-312.
- Bottineau Didier, 2010, Quand le classement est une théorie : le verbe impersonnel dans Les Verbes français, *Langages* 3-4, p. 57-77.
- Brinton Laurel, 2008, Where grammar and lexis meet, Composite predicates in English, in Elena Seoane and Maria José Lopez (eds.), *Theoretical and empirical issues in grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia Johns Benjamins. p. 33-53.
- Chafayi Ahmad, 1984, [1363], *Mabâni-ye elmi-ye dastur-e zabân-e fârsi*, « Les fondements scientifiques de la grammaire de la langue persane », Téhéran, Novin.
- Creissels Denis, 2006, *Syntaxe générale une introduction typologique 1*, catégories et constructions, Paris, Lavoisier.
- Creissels Denis, 2006, *Syntaxe générale une introduction typologique 2*, la phrase, Paris, Lavoisier.
- Dabir Moghaddam Mohammad, 1995 [1374], felhâ-ye morakkab dar zabân-e fârsi, « Les verbes composés dans la langue persane », in *Majale-ye zabânshenâsi* 12, n° 1 et 2, Téhéran, Markaz-e našr, p. 2-46.
- DeLancey Scott, 1986, Relativization as Nominalization in Tibetan and Newari, presented at the 19th International Conference on Sino-Tibetan Languages and Linguistics.
- Falk Yehuda, 2006, *Subject and universal grammar, An explanatory theory*, Cambridge University Press.
- Farchidvard Khosrow, 2005 [1384], *Dastur-e mofassal-e emruz*, « Grammaire détaillée d'aujourd'hui », Téhéran, Soxan.
- Goldstein Melvin, Rimpoche Gelek, & Phuntshog Lobsang, 1991, *Essentials of modern literary Tibetan : a reading course and reference grammar*, Berkeley, University of California Press.
- Haller Felix, 2009, Switch reference in Tibetan, *Linguistics of the Tibeto-Burman* 32.2, p. 45-70.
- Hill Nathan, 2004, Compte rendu (Review of Paul G. Hackett, 'A Tibetan Verb Lexicon' Ithaca: Snow Lion, 2003) *Revue d'Etudes Tibétaines* 6, p. 78-98.
- LaPolla Randy John, 1993, Arguments against 'subject' and 'direct object' as viable concepts in Chinese, *Bulletin of the Institute of History and Philology*, vol. 63 part 4, Taipei, Academia Sinica.
- Lazard Gilbert, 1994, *L'Actance*, Paris, PUF.
- Lazard Gilbert, 2001, Le marquage différentiel de l'objet, *La typologie des langues et les universaux linguistiques*, volume 2, De Gruyter, p. 873- 885.
- Lazard Gilbert, 2006, *Grammaire du persan contemporain*, nouvelle édition, Téhéran, IFRI, Farhang-e Moâser.
- Lessan Pezechki Homa, 2002, *Système verbal et deixis en persan et en français*, Paris, l'Harmattan.
- Lessan Pezechki Homa, 2006, Coalescence et réduction de valence en persan, in D. Lebaud, C. Paulin & K. Ploog (éds.), *Constructions verbales & production de sens*, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Lessan Pezechki Homa, 2008, Problèmes posés par la prédication en persan. Approche contrastive persan/français, *Faits de langues*, n° 31-32, « La prédication », directeur scientifique : Jean-Marie Merle, Ophrys, p. 87-98.
- Lessan Pezechki Homa, 2010, L'impersonnel persan : une évidence contestée, in F. Daviet-Taylor et D. Bottineau (dit.), *L'impersonnel, la personne, le verbe, la voie : du partage des fonctions et de leur sémantisme dans les structures impersonnelles*, Rennes, PUR, p. 265-283.
- Lessan Pezechki Homa, 2013, Contribution de la linguistique persane à la typologie du Temps de l'Aspect et des Modalités, HDR.
- Maillard Michel, 1985, L'Impersonnel français de *il* à *ça*, in J. Chocheyras (éd), *Autour de l'Impersonnel*, Grenoble, ELLUG, p. 63-118.
- Maillard Michel, 1991, *L'impersonnel*, Grenoble, Ceditel.

- Megerdooomian Karine, 2006. The Status of the Nominal in Persian Complex Predicates, <http://www.zoorna.org/papers/preverbs.pdf>
- Montaut Annie, 1991, *Voix, aspect, diathèse en hindi moderne. Syntaxe, sémantique, énonciation*, Leuven, Peeters
- Natelkhanlari Parviz, 1973 [1352], *Târix-e zabân-e fârsi*, « Histoire de la langue persane », tome 2, Téhéran, Bonyad-e Farhang-e Iran.
- Pantcheva Marina, 2009, First Phase Syntax of Persian Complex Predicates: Argument Structure and Telicity, in *Journal of South Asian Linguistics* 2, p. 53-72
- Samvelian Pollet 2012, *Grammaire des prédicats complexes, les constructions nom-verbe*, Paris, Lavoisier.
- Simon Camille, 2011, *Dérivation causative en tibétain*, Mémoire de Master, Aix-Marseille.
- Tabatabaï Alaeddin, 2005 [1384], *Fel-e morrakab dar zabân-e fârsi*, « Le verbe composé en persan », *Nâme-ye farangestân* 2/7, p. 26-34.
- Tabibzadeh Omid, 2013 [1391], *Dastur-e zabân-e fârsi*, « Grammaire de la langue persane », Téhéran, Našr-e Markaz.
- Tournadre Nicolas 1995, Tibetan ergativity and the trajectory model, *Senri Ethnological Studies* 41, p. 261-275.
- Tournadre Nicolas 1996, *L'ergativité en tibétain moderne, approche morphosyntaxique de la langue parlée*, Louvain, Peeters, Bibliothèque de l'information grammaticale.
- Tournadre Nicolas, 1988, A propos du sujet et de la morphologie nominale en tibétain, *BSL* 1, p. 277-292.
- Tournadre Nicolas & Sangda Dorje, 2003, *Manuel de tibétain standard, langue et civilisation* (préface de Claude Hagège), Paris, Langues et Mondes.
- Tournadre Nicolas, 2008, Arguments against the Concept of 'Conjunct'/'Disjunct' in Tibetan, in B. Huber, M. Volkart, P. Widmer, P. Schwieger, (eds), *Chomolangma, Demawend und Kasbek. Festschrift für Roland Bielmeier zu seinem 65. Geburtstag*, Vol 1, p. 281-308.
- Tournadre Nicolas, 2010, The Classical Tibetan cases and their transcategoriality. From sacred grammar to modern linguistics. *Himalayan Linguistics* 9(2), p. 87-125.
- Tournadre Nicolas, 2014, The Tibetic languages and their classification, in Owen Smith and Hill (éds.), *Trans-Himalayan Linguistics Historical and Descriptive Linguistics of the Himalayan Area*, Mouton de Gruyter.
- Tournadre Nicolas & LaPolla Randy John, 2014, Towards a new approach to evidentiality: Issues and directions for research, in *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 37:2, p. 240-263.
- Tournadre Nicolas & Lessan Pezechki Homa (en préparation), *Les verbes supports et leur typologie: A la croisée du lexique et de la grammaire*.
- Van Vallin Robert Detrick & LaPolla Randy John, 1997 [2004], *Syntax, Structure, meaning and function*, Cambridge University Press.
- Zeisler Bettina, 2007, Sentence patterns and pattern variation in Ladakhi: a field report, in R. Bielmeier, Roland & F. Haller (éds.), *Himalayan linguistics and beyond. Trends in Linguistics, Studies and Monographs*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, p. 399-425.